

**[COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU
COMITÉ DE STRUCTURE ET DE GOUVERNANCE POUR
LE RÉSEAU DE LA PETITE ENFANCE FRANCOPHONE
SUD**

03 mai 2016

Présences	Absences
Nathalie Cormier , directrice adjointe des services à la petite enfance, DSF-S	Claire Labelle , directrice, Le Centre de Ressources Familiales à la Petite Enfance de Westmorland – Albert Inc.
Fleurette Landry , directrice, Agence famille et petite enfance francophone Sud	Tanya Hébert , Directrice, Centre Hébert
Colombe Manuel Williston , Coordinatrice des services de garde, DSF-S et secrétaire pour le comité de structure et de gouvernance	Vicky Fraser , Service de garde l'Envolée
Albert Cyr , psychologue et président du comité consultatif communautaire en santé mentale pour le réseau de santé Vitalité	Lise Maillet , présidente, Soins et éducation à la petite enfance Nouveau-Brunswick (SEPENB)
Chantal Varin , directrice, Association francophone des parents du NB	Christine MacPherson , Consultante en programmes, Agence de la santé publique du Canada
Murielle Gagné-Ouellette , directrice, Phare familiale	
Hélène Guérette - gestionnaire, Agence de la santé publique du Canada (ASPC)	
Élaine Deschenes , pédiatre, Ministère de la santé	
Sophie Castonguay , gestionnaire, Ministère du Développement social	
Ahmed Zniber , agent de recrutement et de promotion des écoles, District scolaire francophone Sud	
Christine Clercy , Parle-Moi et francisation, District scolaire francophone Sud	
Pauline Légère , directrice de soutien à l'apprentissage	
Richard Lemay , agent du milieu propice à l'apprentissage et au travail, District scolaire francophone Sud	
Myriam Larochelle , directrice, Centre de ressources familiales de Kent	
Jeanne d'Arc Doucet , directrice, Le Cercle familiale Inc.	
Angèle Losier , directrice, Centre de prévention de violence familiale de Kent	
Rina Arsenault , directrice adjointe, Centre Murielle McQueen Fergusson	
Denise Roy , Coordinatrice du programme Familles en santé-Bébés en santé, Santé publique	
Johanne Savoie , Gestionnaire en Santé Publique	
Nicole Poirier , Coordinatrice régionale en santé publique, Ministère de la santé	

Bienvenue à cette deuxième rencontre de mise sur pied d'un comité de structure et de gouvernance :

La directrice des services à la petite enfance, DSF-S, souhaite la bienvenue aux anciens et nouveaux participants.

Objectif du comité de structure et de gouvernance pour le 3 mai 2016 :

- Poursuivre les travaux en vue de mettre sur pied un réseau de la petite enfance francophone au sein du DSF-S par le biais du comité de structure et de gouvernance.
- Se familiariser avec la Prestation de services intégrée (PSI) et de voir comment la petite enfance 0 – 8 ans peut s’intégrer à cette nouvelle façon de fonctionner.
- Valider le plan d’action ou peut-être qu’il faudra encore travailler un peu dessus avant de le valider.

Tour de table :

Présentation des 20 membres présents à la réunion.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des organismes et des ministères qui voulons travailler ensemble afin de développer un réseau intégré en petite enfance 0 -8 ans à l’intérieur de la région du DSF-S. Pour concrétiser notre mission, il a été décidé que les forces vives en petite enfance du DSF-S s’impliqueraient pleinement au sein de ce réseau et que le rôle et les responsabilités de chacun des membres seraient clarifiés au fur et à mesure que le Réseau évolue.

Nous sommes aussi des membres qui coordonneront une série d’actions dans un but précis : se doter d’un Continuum de services en petite enfance 0-8 ans et de contribuer activement au mouvement de la Prestation de services intégrées (PSI).

Par notre méthode de concertation, nous voulons devenir un réseau d’excellence en petite enfance pour le District scolaire francophone Sud.

Présentation - Prestation des services intégrés (PSI) présenté par Pauline Légère et Richard Lemay

Cette approche constitue un changement de cap important en matière de prestation de services gouvernementaux. Elle se veut un cadre de prestation de services qui permettra aux partenaires (Éducation et Développement de la petite enfance, Santé, Développement social et Sécurité publique, y compris les districts scolaires et les régies régionales de la santé (RRS)) de mieux collaborer pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes à risque.

On a établi ce cadre pour donner suite aux recommandations de l’ombudsman et du défenseur des enfants et de la jeunesse qui figurent dans les rapports suivants : *Connexions et déconnexion*, Ashley Smith, MacKay (ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance) et McKee (ministère de la Santé).

Le modèle de PSI repose sur une structure de gouvernance régionale, qui tire profit des forces de la communauté afin de s'assurer que les enfants et les jeunes aient accès aux services appropriés et reçoivent de tels services dans un lieu confortable.

Depuis cinq ans, quatre Ministères travaillent ensemble afin de se concerter sur la meilleure façon de faire la livraison de services pour les jeunes (éducatif, comportemental, émotionnel, etc.)

- La PSI se fera par regroupement d'écoles où l'on retrouvera pour chaque regroupement un(e) coordonnateur (trice) clinique (CC) et une Équipe jeunesse (EJ) composée de professionnels venant du milieu communautaire, scolaire, familial, etc.
- Les équipes de travail Enfants/Jeunes (EJ) sont bâties en fonction du personnel des divers ministères affectés à ces équipes ; l'approche permet d'offrir un continuum de services (prévention, intervention et soutien, services thérapeutiques spécialisés).
- Le coordonnateur ou la coordonnatrice clinique (CC) est la personne qui mobilisera les ressources pour offrir le meilleur service au jeune;
- Les équipes stratégiques des écoles vont tout de même continuer d'exister puisqu'elles seront là pour recommander l'enfant ou le jeune vers les services de la PSI.
- Deux projets pilotes sont en cours dans la Péninsule Acadienne, ainsi que dans la région de Saint-Jean (Comté de Charlotte);
- Pour ce qui est de l'école Samuel-de-Champlain et l'école des Pionniers, la PSI se fera sous les écoles anglophones de la région mais les jeunes recevront les services et seront servis dans leur langue.
- En septembre 2016, quatre écoles de Miramichi prêtes pour la mise en œuvre de la PSI;
- St-Jean sera prêt pour 2017, ainsi que le Sud-Est (représentant les régions de St-Louis jusqu'à Moncton et Dieppe);
- Ce que vise la Prestation de services intégrés (PSI) : elle vise livrer des services dans un temps opportun aux jeunes de 0 à 21 ans afin de réduire les listes d'attente;
- Situation actuelle sans PSI : les besoins sont de plus en plus grands, il y a moins de ressources humaines et financières, ce qui oblige à développer une concertation entre les prestataires de services.
- La PSI a pour objectif d'avoir un dossier par enfant, ce qui amène une collaboration entre plusieurs intervenants où les responsabilités seront partagées;
- Cette approche vise à éviter le dédoublement de services dans un dossier;
- Avant de fermer un dossier, les quatre Ministères doivent être d'accords d'en faire la fermeture;

- Dépendamment du nombre d'enfants dans les écoles, certaines d'entre elles vont être regroupées avec d'autres écoles pour la PSI. Les membres de ces comités seront en partie des francophones, des anglophones et des personnes bilingues selon la région.
- Les enfants ciblés seront vus par l'Équipe jeunesse;
- En ce moment, les équipes de travail en PSI cherchent la bonne méthode afin d'intégrer les enfants de 0 à 8 ans à la PSI. Est-ce que le Continuum de service à la petite enfance du Réseau de la petite enfance francophone Sud pourrait être une porte d'entrée pour l'offre de service en PSI ?
- Comment éviter les délais dans l'évaluation d'un enfant qui démontre un problème ? Par exemple, si on voit que l'enfant a besoin de se faire évaluer en 1^{ère} année et qu'il n'a pas encore été évalué en 3^e année, les parents finissent par aller au privé. Pour contrer cette problématique, la solution que propose la PSI serait d'aller par priorité. En travaillant en équipe (Équipe Jeunesse), cela évitera le dédoublement de services et les équipes jeunesse verraient donc les enfants plus rapidement;
- C'est l'équipe stratégique de l'école qui va recommander l'évaluation de l'enfant. Si le dépistage est fait dès la petite enfance, la PSI limitera donc le nombre d'interventions auprès de cet enfant.
- Le profil pour évaluer les enfants est très exhaustif;
- Consentement – La PSI est reconnu légalement et peut donc partager l'information d'un jeune entre les prestataires de services.
- La confidentialité des dossiers et la protection à la vie privée est assurée en tout temps.

Présentation de la PSI – Période de question et commentaires :

- On souligne l'importance de se connecter du côté médical;
- Importance de tenir compte du genre dans la pratique de la PSI et du continuum de services en petite enfance;
- Une formation sur les Pratiques sensibles aux traumatismes « Trauma Informed » serait très bénéfique pour notre comité, les prestataires de services et pour les intervenants tels que les travailleurs sociaux, psychologues, médecins, etc. Le but de cette formation est de développer une communauté de pratique au NB. Le travail à cet effet est déjà amorcé.
- Comment allons-nous desservir les enfants immigrants ? Quelle langue ? Interprète ? Manque de fonds pour les interprètes.
- Est-ce qu'on va aussi offrir les services aux enfants avec allergies sévères ou maladies sévères ?
- Il serait intéressant d'avoir les gens de la Péninsule Acadienne à une rencontre du Comité de structure et de gouvernance afin de venir nous témoigner leur expérience avec le projet

pilote et de nous présenter leur rapport de projet. Robert Laurie – doctorat sur la corrélation entre l'évaluation faite à la petite enfance et celle fait à la maternelle. D'après les résultats, il a trouvé des prédicteurs de problèmes futurs qui pourraient survenir chez l'enfant. Possible conférencier ?

- Est-ce qu'il y aura l'occasion d'un partage avec les médecins de famille ?
- Il est important de faire de la prévention et de continuer d'offrir des programmes universels.
- Cibler ou universel, ne jamais arrêter de faire de la prévention.

Retour sur la journée du 6 octobre 2015 : Raison d'être du comité de structure et de gouvernance :

La directrice adjointe des services à la petite enfance, DSF-S, fait un retour sur la journée du 6 octobre 2015 pour les nouveaux membres du Comité.

À la première rencontre, on a expliqué que cette première année servira surtout à mettre sur pieds une structure, une façon de fonctionner efficace et représentative de toutes les régions/intervenants en petite enfance du DSFS.

Elle explique qu'au Nouveau-Brunswick, depuis septembre 2012, la responsabilité de tous les services à l'enfance incombe au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Le plan d'action, « Les enfants d'abord », explique en détails les initiatives comme Être prêt pour la réussite : une Stratégie de dix ans pour la petite enfance au Nouveau-Brunswick. Donc, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) est responsable de l'éducation publique et des services à la petite enfance. La division du Développement de la petite enfance dirige la planification, la conception et la surveillance de tous les programmes et services à la petite enfance du Ministère, notamment : des services de garde réglementés; les services de développement du langage Parle-Moi, le programme de francisation et plusieurs initiatives d'amélioration. L'agence Famille petite enfance fait aussi partie de l'équipe des services à la petite enfance et est financée par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Toujours à cette première rencontre, on a fait le bilan des services à la PE suite à un questionnaire envoyé aux prestataires de services pour la région francophone Sud : Les conclusions sont que : Les enfants de 2 à 5 ans sont ceux davantage visés par les services. La période prénatale est là où on retrouve le moins de services.

Ce bilan démontre donc, la nécessité d'avoir un réseau de la PE francophone et de développer une structure de gouvernance afin d'assurer la continuité sans rupture entre les services préscolaires et scolaires ainsi qu'entre les services d'organismes communautaires et les services gouvernementaux.

On a aussi fait l'analyse de l'environnement, ce qui a permis de jeter un regard sur les forces et les défis.

A cette première rencontre, les gens ont travaillé en groupe et par la suite ces informations ont été colligées et ont servies à monter l'ébauche d'un plan d'action et à la proposition d'une vision. À la 2^{ème} réunion, les membres se sont entendus sur une version qui sera validé sous peu avec le Comité.

Corrections apportées au compte rendu de la réunion du 18 février 2016 :

Marketing social – Est-ce que Rodrigue Landry est la meilleure personne pour nous former sur le marketing social ? Voulons-nous parler de marketing social ? Est-ce qu'on peut aller chercher une personne professionnelle afin de passer le message une fois que le plan d'action est développé ? Avoir quelqu'un qui est sensible à la cause francophone. Il y a un travail de sensibilisation à faire auprès des gens par rapport à ce que nous faisons comme Comité et comme Réseau.

Il sera très important d'avoir un discours articulé et cohérent à communiquer au public. Comment aller chercher les parents à la base ? Qu'est-ce que les parents vont retirer dans ce que le réseau de la petite enfance francophone Sud a à offrir ? Le comité définira cet aspect dans les activités de communication du plan d'action.

Retour sur la vision – On suggère de ne pas perdre de vue la promotion du secteur de la petite enfance dans le réseau.

Changement : *le réseau de la petite enfance francophone Sud favorise (fait la promotion) le développement global des enfants 0-8 ans et le bien-être des familles.*

OU

Le réseau de la petite enfance francophone Sud vise le développement optimal pour les enfants de 0-8 ans.

OU

***Le réseau de la petite enfance francophone Sud vise le développement optimal de l'enfant de 0-8 ans.*

Représentation des Centres de ressources familiales au Comité – La coordonnatrice du Comité recherche toujours une représentation pour la région de Fredericton et de St-Jean. Les membres pensent qu'il ne devrait pas y avoir de personne que nous devons convaincre sur la cause francophone au comité de structure et de gouvernance. Les centres de ressources familiales sont déjà bien représentés autour de la table avec trois personnes.

Avoir une personne de la Santé Mentale sur le comité de structure. M. Albert Cyr joue un rôle consultatif seulement. Pas vraiment de service offert pour la petite enfance en santé mentale, encore plus de raison d'avoir une personne sur le comité. M. Cyr va trouver une représentation en santé mentale.

Ce comité semble grand mais ce qui est important de retenir pour l'instant, c'est que le Réseau de la petite enfance francophone Sud est en train de se bâtir avec les gens et c'est aussi de cette façon qu'il se fera connaître. Nous visons un changement de système et ce travail ne peut pas se faire en vase clos. Si c'est un problème d'être un grand nombre, nous pourrions éventuellement réduire. Pour les prochains mois, les intervenants du comité ont besoin de se connecter de développer des liens et de mieux se connaître.

Mandat – changements apportés (voir plan d'action)

1. D'être le leader en développement de la petite enfance;
2. Établir et maintenir une collaboration fluide entre les différents services existants en petite enfance au bénéfice des enfants et de leur famille;
3. Faire la promotion et la sensibilisation de l'importance de la petite enfance;
4. Faire la promotion et la sensibilisation du développement sain de l'enfant;
5. Assurer le continuum de services en petite enfance.

Membres – Avoir une représentation du bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse sur le comité et avoir une représentation en santé mentale.

Plan d'action : autres commentaires –

- Tenir compte du droit des enfants et de la famille;
- Coordonner une présentation sur le droit des enfants;
- Mots clés : responsabilisation parentale, engagement doit se retrouver au plan d'action (en bas de la p.2);
- Des critères d'évaluation pour le continuum de services devront être ajoutés au plan d'action;
- Développer un processus de continuum de services;
- Chaque partenaire qui a un plan d'action devrait inclure le réseau de la petite enfance dans leur plan (ajouter ceci dans les activités de l'axe stratégique 1 ?);
- Il serait intéressant d'approcher différents organismes afin qu'ils nous incluent dans leur plan, documents, etc (ajouter ceci dans les activités de l'axe stratégique 1 ?).
- Pas besoin de mettre un nombre d'année pour notre plan d'action. Ceci peut être réévalué au fur et à mesure (modifié).
- .

Retour sur notre journée –

- Le réseau a ses propres objectifs, différents de la PSI.
- Pour devenir un réseau d'excellence en petite enfance, nous avons besoin de nous former sur différents sujets touchant la petite enfance avant de poursuivre avec le plan d'action.
- La médecine n'est pas beaucoup impliquée dans les soins que nous offrons aux enfants. Le Comité est privilégié d'avoir une pédiatre afin de faire le lien entre le réseau de la petite enfance francophone Sud et les médecins.
- Lorsque le plan d'action sera final, le comité informera les partenaires de l'existence du réseau afin de le faire connaître au maximum dans la région du District scolaire francophone Sud.
- Les membres du Comité souhaitent que l'agent de recrutement et de promotion des écoles, District scolaire francophone Sud fasse une présentation au Comité de structure et de gouvernance sur les compétences culturelles.

16h30 – Fin de la rencontre

Préparé par : Nathalie Cormier, Directrice adjointe des services à la petite enfance et coordonnatrice du Comité de Structure et de gouvernance, 506-869-7065, 16 mai 2016.